## COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

## <u>DÉLIBÉRATION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le LUNDI 09 DÉCEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 03 décembre 2024.

ETAIENT PRESENTS: M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mme CHRETIEN Stéphanie.

## **MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION:**

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Mme CROWYN Véronique a donné procuration à Mme CHRETIEN Stéphanie.

M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : M. OBOEUF Gérard

Fin de la séance : 21h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture 062-216200147-20241209-2024-12-4-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024

2024-12-N°4

VU l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** qu'en section d'investissement, l'exécutif peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril et sur autorisation de l'Assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ainsi que les dédits inscrits en restes à réaliser;

CONSIDERANT que cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits ;

VU l'avis de la Commission Finances réunie en séance le 27 novembre 2024 :

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE**, (Mme CHRETIEN Stéphanie (+1), M. RYS Didier (+1)) S'ABSTENANT:

**ARTICLE 1** - **DE VALIDER** le tableau ci-dessous ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER l'affectation des crédits sur le BP 2025 ;

Accusé de réception en préfecture 062-216200147-20241209-2024-12-4-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024

	BP 2024 (Y compris BS et DM et hors RAR 2023)	25%	Crédits ouverts par anticipation au 01/01/2025
1001 - Travaux neufs de voirie	1 446 440,00 €	361 610,00€	361 610,00€
1002 - Environnement	2 044 049,46 €	511 012,37 €	511 012,37 €
1003 - Affaires scolaires	158 350,00 €	39 587,50€	39 587,50 €
1004 - Luttes inondations	0,00€	0,00€	0,00€
1005 - Monuments historiques	2 529 963,08 €	632 490,77 €	632 490,77 €
1006 - Affaires culturelles	294 100,02 €	73 525,00 €	73 525,00 €
1007 - Effacement réseaux	0,00€	0,00€	0,00€
1008 - Mobilité urbaine	172 738,40 €	43 184,60 €	43 184,60 €
1010 - Tourisme	1 000,00 €	250,00€	250,00€
1011 - Affaires diverses	98 000,00 €	24 500,00 €	24 500,00 €
1012 - Services techniques	379 368,40 €	94 842,10 €	94 842,10 €
1013 - Divers batiments	2 250 895,77 €	562 723,94€	562 723,94 €
1014 - Service des sports	38 000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
1015 - Défense incendie	40 000,00 €	10 000,00€	10 000,00 €
1016 - Services administratifs	58 900,00 €	14 725,00€	14 725,00 €
1019 - Salle Foch	4 500,00 €	1 125,00€	1 125,00 €
1021 - Police Municipale	3 410,00 €	852,50€	852,50€
1028 - Salle du Manège	32 635,60 €	8 158,90 €	8 158,90 €
45 - Opérations sous mandat	178 920,00 €	44 730,00€	44 730,00 €
TOTAL	9 731 270,73 €	2 432 817,68 €	2 432 817,68 €

Pour extrait conforme, Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX

Accusé de réception en préfecture 062-216200147-20241209-2024-12-4-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024